

**Municipalité régionale de comté
de la Rivière-du-Nord**

AVIS PUBLIC

Modification au schéma d'aménagement

Adoption du projet de règlement P-02

Modification au périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel)

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session du 12 décembre 2002, le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le projet de règlement numéro P-02 ainsi que les modalités de consultation quant audit règlement, le tout afin de modifier le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, tel qu'amendé, de façon à modifier le périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel) à Sainte-Sophie.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord ou à celui de chacune des municipalités-membres.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Jérôme, ce dix-septième jour de décembre deux mille deux (17 décembre 2002).

Pierre Godin, directeur général et secrétaire-trésorier
MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD
236, rue du Palais, bureau 204
Saint-Jérôme (Tél. : (450) 436-9321)

AVIS PUBLIC

Consultation - Projet de règlement numéro P-02

Modification au schéma d'aménagement

Modification au périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel)

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, que le projet de règlement numéro P-02 adopté par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord le 12 décembre 2002 a pour but de modifier le schéma d'aménagement de façon à modifier le périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel).

La consultation concernant ce règlement aura lieu le 15 janvier 2003 à 11 h 00 à la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, au 279, rue Parent, salle Jean-Paul-Hogue à Saint-Jérôme. Tout citoyen pourra s'y faire entendre, s'il le désire.

Tout document à ce sujet peut être consulté au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord pendant les heures normales d'ouverture ou à celui des municipalités situées dans la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

Donné à Saint-Jérôme, ce dix-septième jour de décembre deux mille deux (17 décembre 2002).

Pierre Godin, directeur général et secrétaire-trésorier
MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD
236, rue du Palais, bureau 204
Saint-Jérôme (Tél. : (450) 436-9321)



FACTURE

179, rue St-Georges, Saint-Jérôme, QC J7Z 4Z8
(450) 436-3303 www.hebdosquebecor.com

Pour des informations concernant cette facture, composez le numéro de téléphone correspondant au journal où votre annonce est parue.



436-5887



436-8200



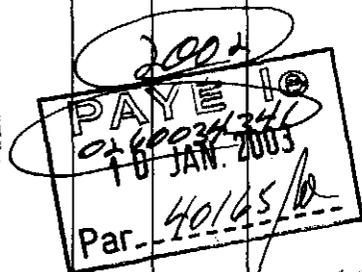
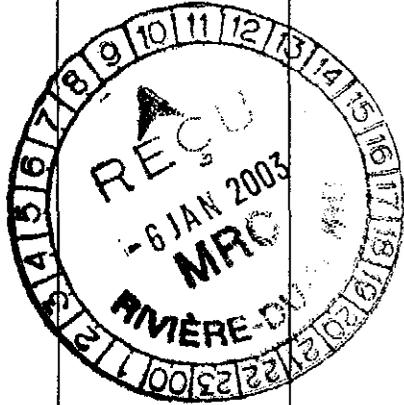
229-6664

NO FACTURE: 11371238
DATE : 2002/12/22
NO CONTRAT:
NO BON :
NO CLIENT : MUN50
BON COM. : 427185-1

NO VENDEUR: 01
AVIS PUBLIC-APPEL D'OFFRE

MUNICIPALITE REG. CTE RIVIERE DU NORD **
A/S: NICOLE NADON
236, DU PALAIS, BUREAU 204
ST-JEROME
QUEBEC, CANADA—
J7Z 1X8

DESCRIPTION	DATE D'INSERTION	ESPACE	TAUX	MONTANT
4 COLONNES DE 70 LIGNES JOURNAL: LE MIRABEL	2002/12/22	280	0.5900	165.20
TITRE : P-02				
VOL: 30. NO: 18 PAGE : A92 PUBLCITE INTERNET (WEB)				
SOUS TOTAL				
PS 892921453				168.20
VP 1015948791				11.77
VEUILLEZ VOIR VOTRE ANNONCE SUR www.lemirabel.com				13.50
TOTAL				193.47



FRAIS DE 2% PAR MOIS SUR TOUT COMPTE PASSÉ DÙ.



FACTURE

179, rue St-Georges, Saint-Jérôme, QC J7Z 4Z8
 (450) 436-3303 www.hebdosquebecor.com

Pour des informations concernant cette
 facture, composez le numéro de téléphone
 correspondant au journal où votre annonce
 est parue.



436-5887

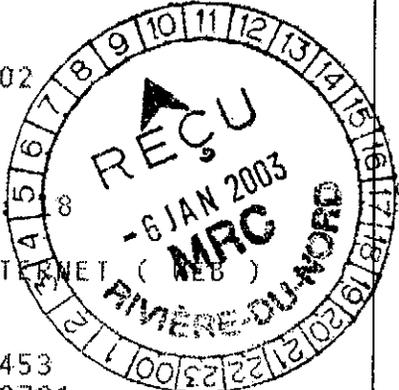
436-8200

229-6664

MUNICIPALITE REG. CTE RIVIERE DU NORD **
 A/S: NICOLE NADON
 236, DU PALAIS, BUREAU 204
 ST-JEROME
 QUEBEC, CANADA
 J7Z 1X8

NO FACTURE: 11371239
 DATE: 2002/12/22
 NO CONTRAT:
 NO BON:
 NO CLIENT: MUN50
 BON COM.: 427186-1
 NO VENDEUR: 01
 AVIS PUBLIC-APPEL D'OFFRE

DESCRIPTION	DATE D'INSERTION	ESPACE	TAUX	MONTANT
4 COLONNES DE 75 LIGNES JOURNAL: LE MIRABEL	2002/12/22	300	0.5900	177.00
TITRE : P-02				
VOL: 30 NO 18 PAGE: A92 PUBLICITE INTERNET (WEB)				3.00
SOUS TOTAL				180.00
IPS 892921453				12.60
FVP 1015948791				14.45
ALLEZ VOIR VOTRE ANNONCE SUR www.lemirabel.com				TOTAL 207.05
FRAIS DE 2% PAR MOIS SUR TOUT COMPTE PASSÉ DÙ.				



RÉCEPTION DES
CERTIFICATS DE PUBLICATION DES MUNICIPALITÉS

CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT P-02

MUNICIPALITÉ	REÇU LE
<i>Prévost</i>	<i>8 janvier 03</i>
<i>Saint-Colomban</i>	<i>8 janvier 03</i>
<i>Saint-Hippolyte</i>	<i>9 janvier 03</i>
<i>Saint-Jérôme</i>	<i>13 janvier 03</i>
<i>Sainte-Sophie</i>	

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
CONSULTATION PUBLIQUE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

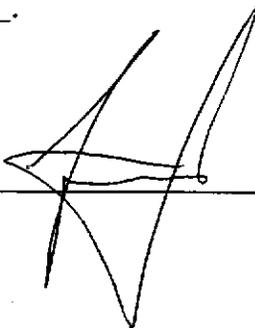
MUNICIPALITÉ / VILLE DE Prévoist

Je soussigné, Laurent Laberge, assistant greffier, ~~directeur général/secrétaire-trésorier~~, résidant dans la municipalité/ville de Prévoist, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant une copie le 23 décembre 2002, entre _____ heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

2870, boulevard du Curé-Labelle (hôtel de ville)

2945, boulevard du Curé-Labelle (bureau administratif)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce _____ 23e _____ jour du mois de décembre deux mille deux.



Reçu MRC
8-1-03

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
CONSULTATION PUBLIQUE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

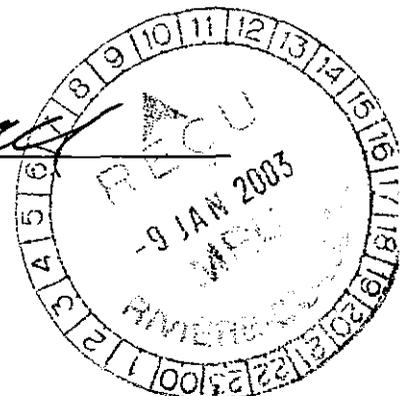
MUNICIPALITÉ / VILLE DE St-Hippolyte

Je soussigné, Robert Bouchard, directeur général/secrétaire-trésorier, résidant dans la municipalité/ville de St-Lin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant une copie le 7 janvier 2003, entre 9 et 15 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de Ville
Bureau de poste
Restaurant des Nations

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 janvier jour du mois de _____ deux mille 03.

R. Bouchard



PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
CONSULTATION PUBLIQUE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

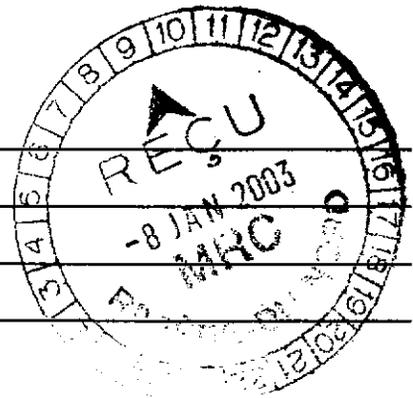
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ / VILLE DE SAINT-COLOMBAN

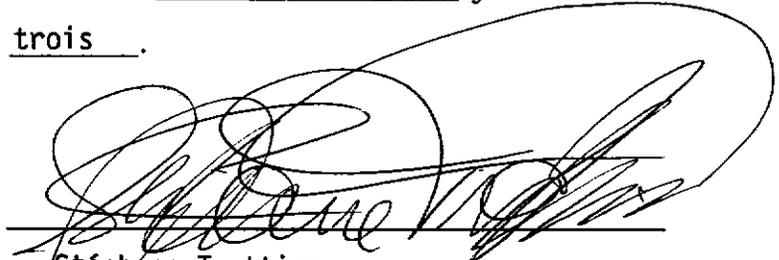
Je soussigné, STÉPHANE TROTTIER, directeur général/secrétaire-trésorier, résidant dans la municipalité/ville de SAINT-COLOMBAN, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant une copie le 6 JANVIER 2003, entre 13 et 17 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de Ville, 330 Montée de l'Église

Église, 342 Montée de l'Église



EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce sixième jour du mois de janvier deux mille trois.


Stéphane Trottier
Secrétaire-trésorier adjoint

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02

CONSULTATION PUBLIQUE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

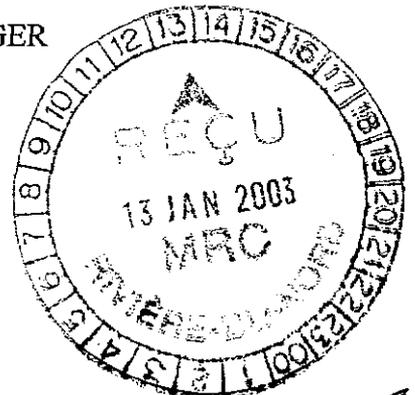
Je soussigné, Marcel Bélanger, greffier de la Ville de Saint-Jérôme, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, concernant la consultation publique pour le projet de règlement numéro P-02, en en affichant une copie le 7 janvier 2003, entre 00:00 et 24:00 heures, sur le panneau d'affichage situé près du 280, rue Labelle.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de janvier 2003.

Le greffier de la Ville,



MARCEL BÉLANGER





**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

AVIS PUBLIC

Consultation – projet de règlement numéro P-02

Modification au schéma d'aménagement

Modification au périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel)

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télé.: (450) 436-1977

Prévost

Saint-Colomban

Saint-Hippolyte

Saint-Jérôme

Sainte-Sophie

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, que le projet de règlement numéro P-02 adopté par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord le 12 décembre 2002 a pour but de modifier le schéma d'aménagement de façon à modifier le périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel).

La consultation concernant ce règlement aura lieu le 15 janvier 2003 à 11 heures à la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, au 279, rue Parent, salle Jean-Paul-Hogue à Saint-Jérôme. Tout citoyen pourra s'y faire entendre, s'il le désire.

Tout document à ce sujet peut être consulté au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord pendant les heures normales d'ouverture ou à celui des municipalités situées dans la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

Donné à Saint-Jérôme, ce dix-septième jour de décembre deux mille deux (17 décembre 2002).

Pierre Godin, directeur général et
secrétaire-trésorier
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
236, rue du Palais, bureau 204
Saint-Jérôme (Tél.: (450) 436-9321)



Le 7 janvier 2003

Monsieur Pierre Godin
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité régionale de comté
de La Rivière-du-Nord
236, rue Du Palais, bureau 204
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 1X8

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les certificats d'affichage, accompagnés des avis publics concernant l'adoption du projet de règlement P-02 (modification au schéma d'aménagement) et la consultation publique de ce dernier.

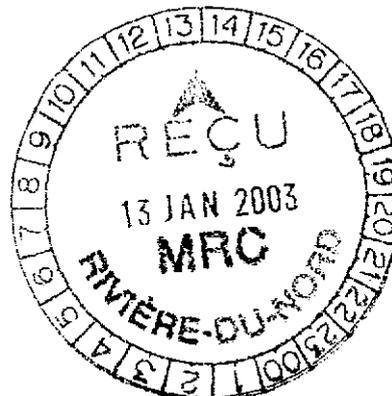
Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le greffier de la Ville,



MARCEL BÉLANGER

MB/ig
p.j.



RÉCEPTION DES
CERTIFICATS DE PUBLICATION DES MUNICIPALITÉS

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT P-02

<i>MUNICIPALITÉ</i>	<i>REÇU LE</i>
<i>Prévost</i>	<i>8 janvier 03</i>
<i>Saint-Colomban</i>	<i>8 janvier 03</i>
<i>Saint-Hippolyte</i>	<i>9 janvier 03</i>
<i>Saint-Jérôme</i>	<i>13 janvier 03</i>
<i>Sainte-Sophie</i>	

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT
LET - SAINTE-SOPHIE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ / VILLE DE Prévost

Je soussigné, Laurent Laberge, assistant greffier, ~~directeur général/secrétaire~~
trésorier, résidant dans la municipalité/ville de Prévost,
certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en
affichant une copie le 23 décembre 2002, entre _____ heures,
à chacun des endroits suivants, savoir :

2870, boulevard du Curé-Labelle (hôtel de ville)

2945, boulevard du Curé-Labelle (bureau administratif)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce _____ 23e jour du mois
de décembre deux mille deux.



Reçu MRC
8-1-03

PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO P-02
MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT
LET - SAINTE-SOPHIE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

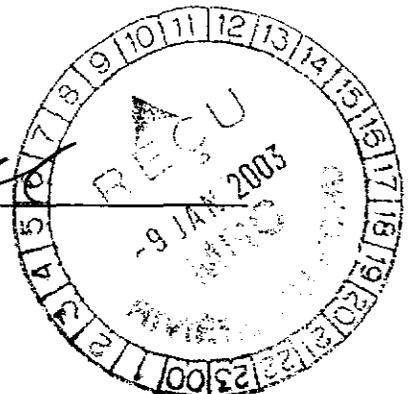
MUNICIPALITÉ / VILLE DE St-Hippolyte

Je soussigné, Robert Bauchard, directeur général/secrétaire-trésorier, résidant dans la municipalité/ville de St-Lin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant une copie le 7 janvier 2003, entre 9h et 15 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de Ville
Bureau de poste
Restaurant des Nations

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 jour du mois de janvier deux mille 03.

R. Bauchard



PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT
LET - SAINTE-SOPHIE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

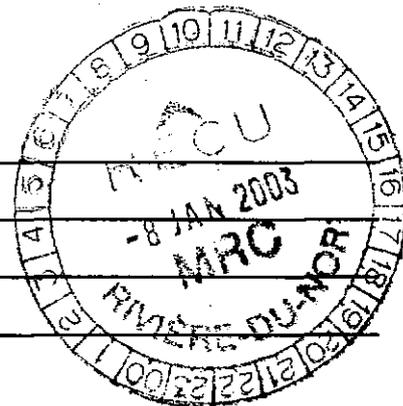
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ / VILLE DE SAINT-COLOMBAN

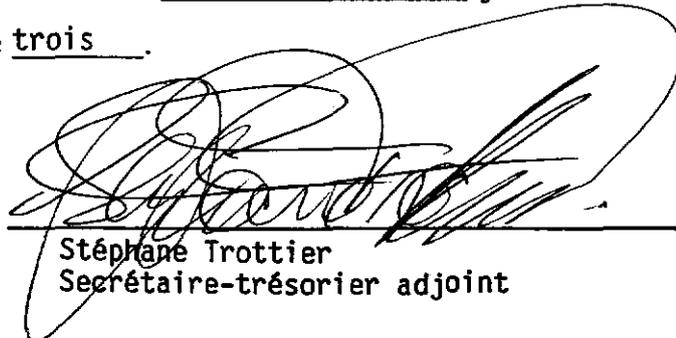
Je soussigné, STÉPHANE TROTTIER, directeur général/secrétaire-trésorier, résidant dans la municipalité/ville de SAINT-COLOMBAN, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant une copie le 6 JANVIER 2003, entre 13 et 17 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de Ville, 330 Montée de l'Église

Église, 342 Montée de l'Église



EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce sixième jour du mois de janvier deux mille trois.


Stéphane Trottier
Secrétaire-trésorier adjoint

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
LET - SAINTE-SOPHIE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

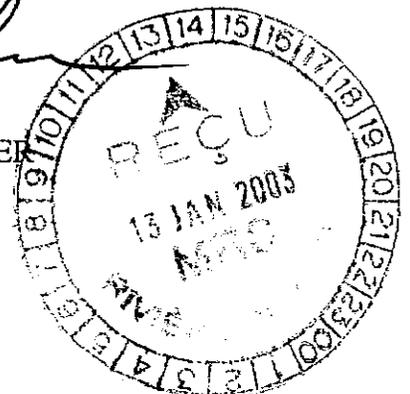
Je soussigné, Marcel Bélanger, greffier de la Ville de Saint-Jérôme, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, concernant le projet de règlement numéro P-02 relatifs à la modification au schéma d'aménagement, en en affichant une copie le 7 janvier 2003, entre 00:00 et 24:00 heures, sur le panneau d'affichage situé près du 280, rue Labelle.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de janvier 2003.

Le greffier de la Ville,



MARCEL BÉLANGER





**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

AVIS PUBLIC

Modification au schéma d'aménagement

Adoption du projet de règlement P-02

***Modification au périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides
et de matières résiduelles et centre de compostage de boues
de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec à Sainte-Sophie
(anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel)***

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télec.: (450) 436-1977

Prévost

Saint-Colomban

Saint-Hippolyte

Saint-Jérôme

Sainte-Sophie

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session du 12 décembre 2002, le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le projet de règlement numéro P-02 ainsi que les modalités de consultation quant audit règlement, le tout afin de modifier le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, tel qu'amendé, de façon à modifier le périmètre d'élimination et d'entreposage des déchets solides et de matières résiduelles et centre de compostage de boues de fosses septiques sur le lot 1 692 617 cadastre du Québec (anciennement connu comme étant le lot 10-41 partie du cadastre de Mirabel) à Sainte-Sophie.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord ou à celui de chacune des municipalités-membres.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Jérôme, ce dix-septième jour de décembre deux mille deux (17 décembre 2002).

Pierre Godin, directeur général et
secrétaire-trésorier
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
236, rue du Palais, bureau 204
Saint-Jérôme (tél.: (450) 436-9321)



6

Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord



RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

- R** RT 553 978 959 CA
- R** RT 553 978 962 CA
- R** RT 553 978 976 CA
- R** RT 553 978 980 CA
- R** RT 553 978 993 CA
- R** RT 553 979 000 CA
- R** RT 553 979 013 CA

- R** RT 553 978 905 CA
- R** RT 553 978 914 CA
- R** RT 553 978 928 CA
- R** RT 553 978 931 CA
- R** RT 553 978 945 CA

Monsieur Claude Charbonneau, maire
Ville de Prévost
2870, boulevard Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

**Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement**

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télé.: (450) 436-1977

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

ADOPTION DU PROJET P-02

- copies des résolutions numéros 4978-02, 4979-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;
- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

CONSULTATION PUBLIQUE

- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

Comptant sur votre collaboration habituelle afin de nous retourner le certificat de publication promptement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Pierre Godin

PG/cb
p.j.



**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

Monsieur Robert Bouchard, directeur général
Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télééc.: (450) 436-1977

**Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement**

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

ADOPTION DU PROJET P-02

- copies des résolutions numéros 4978-02, 4979-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;
- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

CONSULTATION PUBLIQUE

- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

Comptant sur votre collaboration habituelle afin de nous retourner le certificat de publication promptement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,


Pierre Godin

PG/cb
p.j.



**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

Monsieur André Charron, directeur général
Municipalité de Sainte-Sophie
2212, Hôtel-de-Ville
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télec.: (450) 436-1977

**Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement**

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

ADOPTION DU PROJET P-02

- copies des résolutions numéros 4978-02, 4979-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;
- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

CONSULTATION PUBLIQUE

- avis public en trois exemplaires et certificat de publication.

Comptant sur votre collaboration habituelle afin de nous retourner le certificat de publication promptement, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,



Pierre Godin

PG/cb
P.J.





**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télec.: (450) 436-1977

Monsieur Daniel Pilon, secrétaire-trésorier
MRC des Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne (Québec) J6W 3C3

Prévost

**Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement**

Saint-Colomban

Monsieur,

Saint-Hippolyte

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

Saint-Jérôme

- copies des résolutions numéros 4978-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;

Sainte-Sophie

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,


Pierre Godin

PG/cb
p.j.



**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télec.: (450) 436-1977

Prévost

Saint-Colomban

Saint-Hippolyte

Saint-Jérôme

Sainte-Sophie

Maître Suzanne Mireault, secrétaire-trésorière
MRC de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement

Maître,

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

- copies des résolutions numéros 4978-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,



Pierre Godin

PG/cb
p.j.



**Municipalité régionale
de comté de
La Rivière-du-Nord**

RECOMMANDÉ

Le 17 décembre 2002

236, rue Du Palais
bureau 204
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 1X8

Tél.: (450) 436-9321
Télec.: (450) 436-1977

Monsieur Gaétan Hudon, secrétaire-trésorier
MRC de Montcalm
1540, rue Albert, C.P. 398
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Prévost

**Objet: Projet de règlement numéro P-02
Modification au schéma d'aménagement**

Saint-Colomban

Monsieur,

Saint-Hippolyte

Veillez trouver ci-joint, relativement au dossier mentionné en titre, les documents suivants:

Saint-Jérôme

- copies des résolutions numéros 4978-02 et 4980-02, adoptées par le conseil à sa session ordinaire tenue le 12 décembre 2002;
- copie du projet de règlement numéro P-02;
- document sur la nature des modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales;

Sainte-Sophie

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,


Pierre Godin

PG/cb
p.j.



PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02
MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT
LET – SAINTE-SOPHIE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

Je soussigné, André Charron, secrétaire-trésorier, résidant dans la Ville de Saint-Hyacinthe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en affichant une copie, le 6 janvier 2003, entre 9 et 16 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de ville

Pavillon Roland Guindon

Épicerie Papineau, quartier New-Glasgow

Église de Sainte-Sophie

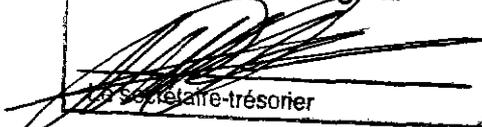
Kiosque postal sur la rue des Cèdres

Kiosque postal sur la rue des Pins

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de janvier de l'an deux mille trois (2003).


André Charron,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certifie que ce document
est une copie conforme du
document original


Le secrétaire-trésorier

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-02

CONSULTATION PUBLIQUE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

Je soussigné, André Charron, secrétaire-trésorier, résidant dans la Ville de Saint-Hyacinthe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en affichant une copie, le 6 janvier 2003, entre 9 et 16 heures, à chacun des endroits suivants, savoir :

Hôtel de ville

Église de Sainte-Sophie

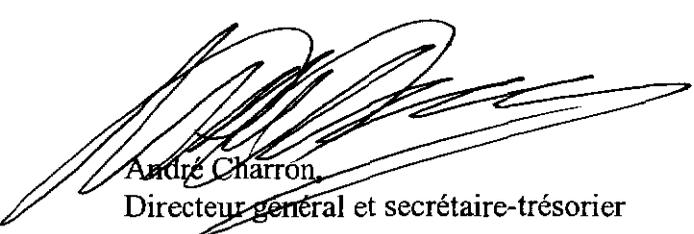
Pavillon Roland Guindon

Kiosque postal sur la rue des Cèdres

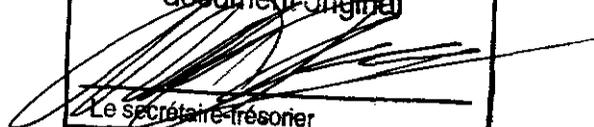
Épicerie Papineau, quartier New-Glasgow

Kiosque postal sur la rue des Pins

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de janvier de l'an deux mille trois (2003).


André Charron
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je certifie que ce document
est une copie conforme du
document original


Le secrétaire-trésorier